

Quand on aime, on ne compte pas : « 19% ». C'est le taux de rotation annuel des logements locatifs en France. Mais quel est le taux de rotation des locaux professionnels en location ?

24-03-2017

avec

- Le taux de rotation annuel est défini comme le nombre de logements permanents ayant changé d'occupants en 12 mois, rapporté au nombre de logements permanents.

- Il s'élève à environ 19% dans le parc locatif privé.

- Les particuliers locataires déménagent en effet en moyenne tous les cinq ans.

- Dans les années 80, c'était tous les dix ans.

- Dans le parc locatif professionnel, le taux de rotation est de 16% : les entreprises locataires se déplacent en moyenne tous les six ans.

- Un effet sans doute des baux 3, 6, 9.

